



L'ECHO ALBANAIS

LE MOT DU MAIRE

Le samedi 22 décembre, j'ai eu le plaisir d'accueillir à la mairie, en présence des adjoints, et d'élus municipaux, Hélène et Lucien GUÉGUEN pour la célébration de leurs noces d'or.

Cela faisait 50 ans, jour pour jour, qu'ils s'étaient dit "oui", c'est à dire le 22/12/1962.

Hélène est née à Coquinet à St-Alban en 1939. Elle a suivi sa scolarité jusque 14 ans à l'école St-Guillaume.

Lucien est né à La Couture en Erquy en 1939 également et a fréquenté l'école de sa commune jusque 14 ans avant de rejoindre Paimpol et l'école de la Marine.

Ensuite, ses études terminées, il a rejoint Le Havre pour un premier embarquement sur un bateau de la flotte de commerce à destination de l'Extrême-Orient, en passant par le canal de Suez. Cette première mission a duré 9 mois avant de rejoindre sa terre natale. Puis, c'est le service militaire à Hourtin pour les classes, puis 14 mois en Algérie et 13 mois à Toulon.

Au retour de ce temps sous les drapeaux comme l'on dit, c'est le retour à la vie civile et de nouveaux embarquements pour des destinations lointaines.

Le mariage intervient au cours d'une escale et le couple se fixera à Coquinet pour quelques années en attendant la construction de leur habitation nouvelle à la Maison Neuve sur un terrain de 4000 m². Au cours de ces premières années de mariage, le cercle familial s'agrandit avec l'arrivée de leurs deux filles.

Pendant tout ce temps, Lucien continue de naviguer sur des bateaux de plus en plus longs et toujours pour des livraisons entre l'Europe et l'Extrême-Orient et les départs se faisaient surtout à partir de : Anvers, Rotterdam, Hambourg, Londres, Liverpool etc... Cette aventure a ainsi perduré jusqu'en 1986 et ensuite Lucien a terminé sa carrière professionnelle au camping de St-Pabu.

Depuis 1999, date de la retraite, le couple s'occupe activement à l'entretien de leur grand jardin avec tous les soins que cela demande au quotidien, sans oublier les fleurs et l'embellissement de leur environnement. La passion de Lucien, l'hiver, est de se consacrer à la coupe du bois ; c'est à dire, qu'ils vivent une retraite active, entourés de leurs enfants et de leurs cinq petits-enfants qui vivent également sur la commune.

Pour nous les élus, cette cérémonie est un hommage que nous vous rendons, vous qui avez honoré les promesses échangées, voilà 50 ans. Vous êtes un exemple pour les jeunes générations. Nous vous félicitons, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur, une longue vie entourée de l'affection de toute votre famille et de tous vos amis.

Un grand merci à vous.

La lecture de l'acte de mariage datant de 50 ans a été faite par Mme Josette TALBOURDET.

André GOMET, Maire

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour répondre à vos éventuelles questions sur la facturation d'assainissement collectif, un chargé de clientèle de la Lyonnaise des Eaux assurera une permanence en mairie de Saint-Alban le vendredi 25 janvier 2013 de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h.

THÉÂTRE

La troupe de Saint-Alban, fidèle à sa tradition, remonte sur les planches le dernier week-end de janvier. Après de nombreuses soirées consacrées aux répétitions et à la mise au point du spectacle, elle est fin prête pour deux séances prévues.

Au programme, 1 pièce en deux actes de Marie Laroche-Fermis, "**LE TRESOR DE TANTE AGATHE**"

Représentations à la **Salle des Fêtes de St-Alban, samedi 26 janvier à 20 h 30 et dimanche 27 janvier à 14 h 30.**

CLUB DES AINES DE LA FLORA

Activité de Janvier

Marche douce

Lundi 21 : Pléneuf (Le Chesnay)

Lundi 28 : Port-Morvan.

Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes, départ à 14 h 30.

Piscine et aquagym

Les mardis 15, 22 et 29 de 16 h à 17 h.

Club du jeudi

Le jeudi 24, Jeu de cartes et de société, boules bretonnes. Activités agrémentées d'un goûter.

Repas de l'Assemblée générale du jeudi 14 Février 2013

Ce repas est réservé aux adhérents qui voudront bien s'inscrire pour le jeudi 7 février 2013, au plus tard.

Pour tout renseignement concernant le club des Aînés contacter :

Alain MARIE au 02 96 32 96 59 ou Jacques LEFEUVRE au 02 96 32 43 62.

Contact du club par mail : clublaflora@gmail.com

LES RANDONNEOUS ALBANAIS

Départ du parking du complexe sportif René Rouget

Dimanche 20 janvier à Saint-Brieuc à 13 h 30.

Dimanche 3 février à Pommeret à 13 h 30.



FLORA FC

Le président et les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2013 !

La prochaine date à retenir est le samedi 2 mars avec l'organisation du jarret-frites dansant . Les cartes de réservation sont disponibles auprès des dirigeants et éducateurs. Vous pouvez réserver vos places au 06.87.44.19.77. Merci d'avance.



UTL

Marie de Kerstrat, l'aristocrate du cinématographe avec Serge DUIGOU : Historien

Voici l'histoire d'une Bretonne, originaire de Briec et installée en Pays bigouden, d'abord à Pont-l'Abbé puis à Loctudy, devenue à 56 ans, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe une pionnière du premier cinéma outre-Atlantique (aux Etats-Unis et au Canada). Le destin hors du commun d'une descendante d'une vieille famille de la noblesse bretonne, qui, pendant seize ans, accompagnée de son fils unique Henry, mena une vie aventureuse lui faisant connaître personnellement Méliès, Pathé, Gaumont, etc. Désormais, toutes les histoires des premiers temps du cinéma outre-Atlantique mettent en exergue le rôle majeur de cette Bretonne dans la diffusion du cinématographe de qualité, la qualité française.

Le 24 janvier à 14 h 30 à l'Ancre des Mots à Erquy. Conférence réservée aux adhérents. Possibilité de s'inscrire à partir de 14 h : 28€ pour la période de janvier à juin. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez, adresser un mail à la présidente : mf.michel@hotmail.fr ou la secrétaire gisele.brueel@free.fr.

QUELQUES INFORMATIONS §§§

• Allocation sociale de logement (ALS)

L'ALS est une aide financière destinée à réduire la charge du loyer. Elle est versée sous conditions de ressources du locataire et sous réserve que le logement soit décent. Outre les critères de surface et d'équipements, cette notion tend à apprécier les risques encourus par le locataire pour sa sécurité physique ou sa santé.

Cette allocation ne sera versée au bailleur que si le logement répond aux exigences de la Loi. A défaut, et sur décision de Justice, la caisse d'allocations familiales peut amener ce dernier à rembourser ce qu'il a perçu.

La jurisprudence précise que les locaux loués tels qu'une yourte, une maison mobile ou un chalet préfabriqué ne répondent pas aux normes de décence et de salubrité pour être considérés comme des logements décents.

• Sécurité sociale 2013

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 a été publiée au Journal officiel du mardi 18 décembre 2012.

a) elle consacre :

- l'amélioration de l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG),
- la gratuité de la contraception pour les mineures d'au moins 15 ans,
- la transformation du « congé de paternité » en « congé de paternité et d'accueil de l'enfant » ouvert à toute personne vivant avec la mère,
- la mise en place d'une « prestation complémentaire pour recours à tierce personne » calculée d'après les besoins réels d'assistance pour les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle,
- la possibilité pour les travailleurs de l'amiante de percevoir l'intégralité de leurs pensions dès 60 ans,
- le remboursement de certaines sommes versées suite aux rachats de trimestres devenus inutiles du fait du report de l'âge légal de départ à la retraite.

b) elle précise des objectifs de maîtrise des dépenses :

- baisses du prix des médicaments,
- régulation des prescriptions médicales,
- lutte contre les fraudes.

c) elle prévoit des recettes supplémentaires :

- une cotisation des employeurs à domicile sur le salaire réel,
- une contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie sur les pensions des retraités imposables,
- un renforcement de la fiscalité sur le tabac et la bière.

CITÉ DES MÉTIERS

Programme de Janvier 2013

- Lundi 14 à 14 h à Ploufragan : "Conseils pour une candidature efficace". Sur inscription.
- Mercredi 16 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers de la Coiffure". Sur inscription.
- Samedi 19 de 13 h 30 à 17 h à Ploufragan : "Les métiers du Social : plus de 30 métiers représentés par des professionnels".
 - 14 h Valider ses expériences dans le social (VAE)
 - 14 h 45 : Le métier d'Assistant de Service Social
 - 15 h 30 : Le métier d'Educateur Technique Spécialisé
 - 16 h 15 : Les métiers de l'encadrement dans le travail social.
- Mercredi 23 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers des Fleurs et des Plantes". Sur inscription.
- Jeudi 24 à 18 h à Loudéac : "Le métier d'Infirmier".
- Lundi 28 à 14 h à Ploufragan : "Travailler seul mais ensemble : le Coworking". Sur inscription.
- Mercredi 30 à 14 h à Ploufragan, Guingamp, Loudéac et Merdrignac : "Les métiers de la Propreté et de l'Hygiène". Sur inscription.

La Cité des Métiers, Espace Sciences et Métiers - Zoopôle - 6 rue Camille Guérin, 22440 Ploufragan.
Tél. 02 96 76 51 51. - www.citedesmetiers22.fr

LA PLUME DE LOI

Ce qui change en ce début d'année :

- **Revalorisation**
 - du salaire minimum de croissance (Smic) de 0,3% soit un nouveau montant horaire brut fixé à 9,43 €
 - du revenu de solidarité active (RSA) de 1,75 % soit pour une personne seule sans enfant 483,24 €,
 - des plafonds d'attribution des prestations familiales de 2,1 %.
- **La sécurité sociale**
La loi de financement de la sécurité sociale est parue au J.O. le 18/12/2012.
- **La fiscalité**
La loi de finances pour 2013 parue au J.O. du 28/12/2012 contient de nombreuses dispositions fiscales. Le taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est rétabli à 5,5 % pour les livres, la billetterie des spectacles vivants. Le plafond du livret A doit faire l'objet d'un relèvement de 25 % pour être porté à 22 950 €..
- **Les énergies**
La contribution aux charges de service public de l'électricité (CSPE) sera relevée de 2,5 % soit environ 15 € par an et par ménage en moyenne. Les tarifs du gaz augmentent de 2,4 %. Les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz sont désormais ouverts aux personnes bénéficiant de l'aide pour l'acquisition d'une assurance complémentaire santé (ACS).
- **Le courrier postal**
Les tarifs du courrier connaissent une hausse moyenne de 2,8 % (le prix du timbre prioritaire passera de 60 à 63 centimes d'euro).
- **La course de taxi**
Les prix des courses des taxis peuvent être majorés de 2,6 %. Le tarif minimum, suppléments inclus, susceptible d'être perçu pour une course est fixé à 6,60 €.
- **Le malus sur les véhicules polluants**
Les montants du malus automobile sont majorés.
- **Des relations avec l'avocat**
L'obligation est faite pour les avocats de signer une convention d'honoraires lors d'un engagement d'une procédure de divorce.
- **Le Bisphénol A**
Tous les conditionnements comportant du bisphénol A entrant en contact avec les denrées alimentaires destinées aux nourrissons et aux enfants en bas âge sont interdits.
- **Les ampoules à incandescence**
Les ampoules domestiques à incandescence de 25 watts ne sont plus vendues et seront retirées des magasins.
- **Les Juges de proximité**
La suppression des Juridictions de proximité est reportée au 1er janvier 2015.
- **La charte de l'environnement**
Le principe de participation du public aux décisions environnementales est étendu grâce à la procédure de participation électronique.
- **Les soldes d'hiver**
Les soldes d'hiver 2013 débutent le mercredi 9 janvier pour se terminer le mardi 12 février 2013.



LA PLUME DE LOI (suite)

- « E-pharmacie »

Désormais la vente de médicaments sur internet par les pharmaciens est possible sous conditions. Le commerce électronique de médicaments par une pharmacie se définit comme étant « l'activité économique par laquelle le pharmacien propose et assure à distance par voie électronique la vente au détail des médicaments et fournit des informations de santé en ligne ». La vente, adossée obligatoirement à une officine physique, est limitée aux seuls médicaments de « médication officinale » qui sont présentés en accès direct au public dans la pharmacie. Cette vente est soumise aux règles de déontologie. La création du site internet de commerce électronique est soumise à autorisation.

ANNONCES

VENTE

- Peugeot 1007, 36 000 km, année décembre 2006, très bon état général, essence. Visible à Saint-Alban. Prix 6.200 €. Tél. : 02.56.26.95.84.

LOCATION

- Maison située aux Rigaudais à St-Alban, très lumineuse, avec cour, pelouse, grandes baies et fenêtres alu double vitrage, très bonne isolation RT 2005, chauffage électrique par convecteurs. Surface au RDC : 78 m² dont une pièce à vivre/cuisine éléments, chambres avec placards, salle de bain aménagée douche, WC, garage, débarras. A l'étage : grande chambre avec lavabo, coin WC vélux. Loyer 550 €, charges en plus, libre au 1^{er} février. Contact : 06.81.17.50.20.

DIVERS

- **Cabinet de SOPHROLOGIE** propose des **séances d'animation collectives** sur un cycle de 11 séances à raison d'une **séance hebdomadaire** (places limitées) le **mardi soir à 18 h 30**. **Lieu : à mon local de sophrologue à Saint Alban au 1 rue des croix roses**. Pour les modalités d'inscription, téléphoner au 06.14.08.43.82.
- Cours de pilates à domicile (1 à 4 personnes) pour une musculature profonde tout en douceur. Renseignements au 06.95.82.43.71.
- GENERATION SPORT vous propose ses soldes d'hiver du 9 janvier au 12 février : sur textile et chaussures de -30% à -50% (Adidas, Salomon, New Balance, Le coq sportif, Quilsilver, Lafuma, ...) Les meilleurs marques vous y attendent.

Mémento



		Horaires d'ouverture	
Mairie	☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : www.santalban.fr E-mail.(courriel) : mairie@santalban.fr	Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
Cybercommune	☎ 02 96 93 88 05	Mardi 20 h - 22 h Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après midi. Tél. 06 72 67 12 01
Bibliothèque	☎ 02 96 93 88 05	Mercredi 14 h 30– 17 h Vendredi 16 h 30–18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Urgences médicales	☎ 15		
Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale	Permanence à Lamballe • Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I • Mme MALLET, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous – Tél. 02 96 50 10 30	☎ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☎ Mardi matin	
Pharmacie	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		

**Le prochain
ÉCHO
paraîtra le
29 janvier
2013,
les
annonces
seront à
déposer
impérative-
ment avant
le vendredi
18 janvier à
12 h.**